

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE VOCAL DE VALENCE

du 29/11/2024

à la maison de la musique et de la danse, 32 av G. Clémenceau à Valence

Début de la séance : 20 h15

PRESENTS : Niamh Glénat, Philippe Brett, Marie-Claire Cinier, Danièle Chaffanjon, Claire Florenson, Claire Girardier, Pierre-Olivier Orion, Jean-François Ménard, Anne-Karine Michelon, Marie-Hélène Sierra, Christianne Villette, Gaëlle Wienhold.

et les choristes soit 39 présents plus 5 pouvoirs. Le quorum est atteint, l'AG peut donc se tenir.

ORDRE DU JOUR :

- Bilan musical et présentation du prochain programme
- Rapport moral et d'activité et vote
- Rapport financier et vote et présentation du budget prévisionnel
- Élection du Conseil d'administration et vote
- Montant de la cotisation pour l'année 2025/2026 et vote
- Questions diverses

1/Bilan musical et présentation du prochain programme

a) Par rapport aux concerts Dvorák, Niamh reconnaît qu'il y a eu quelques ratés mais elle félicite le chœur qui a tout de même continué à avancer. Tout ce qui n'a pas marché sera repris dans le prochain programme pour que le chœur s'améliore, particulièrement en ce qui concerne le son et la justesse.

b) Par rapport aux concerts du « Messie », Niamh dit que c'était excellent et qu'il n'y a rien d'autre à ajouter. Le public était enthousiaste et c'était extraordinaire.

Notre cheffe nous rappelle que le chœur est un instrument à lui seul. Les instrumentistes accompagnent le chœur et non pas l'inverse.

c) Niamh va faire repasser une audition à chaque soprano.

d) notre prochain programme sera un programme a cappella. Ce ne sont que des compositrices. Les paroles sont en latin, anglais, allemand et italien. C'est assez facile musicalement et il y a 4 partitions que certains choristes connaissent déjà. Nous avons 6 mois pour nous préparer. Les fichiers son ont été envoyés à chaque choriste. Il faut les écouter, s'en imprégner.

2/ Rapport Moral et d'activité

Ce rapport, tout comme le rapport financier, concerne la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Il est rappelé la situation délicate dans laquelle se trouvait le CA au mois de septembre 2023 avec le départ de 5 membres, dont le président, le trésorier et le secrétaire. Nous sommes parvenus à reconstituer un CA avec l'arrivée de nouveaux membres et la décision de nommer une coprésidence.

a) Concert « Le Messie » : le choix des lieux a été contraint par la taille du chœur +

l'orchestre et nos finances. Nous n'avons pas pu chanter à Valence. Mais ces 2 concerts ont remportés un très vif succès et nous avons eu des retours très positifs.

b) Participation au festival « Saou chante Mozart » : ce concert ne nous a rien coûté, financièrement parlant. Les week-ends de travail avec d'autres chefs et un autre chœur ont été très enrichissants. Nous avons également appris à chanter le grégorien et avons bénéficier « d'atelier de travail » ainsi que de la venue de Nicole Corti lors d'une de nos répétitions. Le seul regret émis c'est que nous n'avons chanté ce programme qu'une seule fois.

c) participation au forum des associations : c'est une vitrine importante pour se faire connaître et pouvoir recruter. Cela nous offre une visibilité dans la ville de Valence d'où la nécessité que nous y participions et que les choristes nous aident à assurer les permanences.

VOTE : ce bilan est adopté à l'unanimité.

3/ Rapport Financier

Il est distribué aux choristes des tableaux présentant le compte de résultat pour l'exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024, le bilan financier des 2 concerts « Le Messie » ainsi que le budget prévisionnel pour l'exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025.

La trésorière nous en fait la lecture et les commente. Elle constate que nous sommes déficitaire de 5369,51 euros sur l'année écoulée, en partie à cause des salaires versés aux instrumentistes lors du concert « Le Messie ». D'autres parts, elle explique que le CA a voté pour l'indemnisation des frais de déplacement de la cheffe lors de sa participation aux week-end de travail et au concert dans le cadre du festival « Saou chante Mozart » car aucune rémunération n'avait été prévue par l'association « Saou chante Mozart ».

Elle rappelle que nous sommes une association d'intérêt général et qu'à ce titre, toutes les subventions et tous les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %.

Elle constate que nous devons encore faire rentrer de la trésorerie pour pouvoir assurer le grand concert avec orchestre prévu pour 2026.

VOTE : le bilan est adopté à l'unanimité

4/ Élection du CA

Jean-François Ménard arrive en fin de mandat et fait part de sa décision de quitter le CA. Gaëlle Wienhold et Pierre-Olivier Orion, également en fin de mandat, se représentent.

Aucun choriste ne souhaite rejoindre le CA. Celui-ci reste donc avec les mêmes membres, à l'exclusion de Jean-François Ménard.

VOTE : réélection à l'unanimité pour les membres non démissionnaires ainsi que pour les membres du précédent CA.

5/ Cotisation pour l'année 2025/2026

Lors de la réunion du 6 septembre 2024, le CA a voté pour que la cotisation soit augmentée à 165 euros (avec la possibilité de régler en 1, 2 ou 3 fois). Cette proposition est soumise au vote des adhérents.

La trésorière demande à ce que l'adhésion soit réglée avant le 1er décembre, c'est à dire que, si l'adhésion est réglée en 3 chèques, ceux-ci soient encaissables en septembre, octobre et novembre.

VOTE : 42 pour – 2 abstentions. Adopté à la majorité

6/ Questions diverses

a) sur le rythme des concerts :

- la date du prochain concert n'est pas encore fixée. Celle du week-end du 16 mai, initialement prévue n'est pas retenue car le chœur Hélios est en concert à cette date. Mais, il y a beaucoup de jours fériés en mai et Pâques est tard cette année (le 21 avril). Par conséquent le dernier week-end de mai sera celui de l'ascension et deuxième dimanche de juin sera celui de la Pentecôte . Plus tard dans le mois de juin, nous devrons rivaliser avec les fêtes de fin d'année scolaire.
- Un choriste a signalé que le dimanche après-midi de répétition l'empêchait de profiter pleinement du week-end. D'autres choristes ont réagi en disant, qu'au contraire, il leur semblait que le travail produit lors des dimanches après midi de répétition était différent et intéressant.

b) sur les concerts Dvorák :

- il a semblé à plusieurs que les 2 mois de trêve estivale avaient nui à la qualité du chœur.
- il a semblé également qu'une seule répétition avec l'organiste était un peu insuffisante pour nous permettre de nous « ajuster ».
- il a semblé aussi que 40 minutes de musique étaient un peu courtes pour faire un concert.
- il a été regretté que nous ne puissions pas nous faire accompagner par un pianiste pendant les répétitions afin de « libérer » Niamh pour qu'elle puisse nous diriger.
- les choristes ont apprécié que les concerts aient lieu le vendredi et le dimanche, laissant le samedi de repos et demandent à ce que les prochains concerts soient sur ce modèle.

c) Il est demandé à ce que, lors des envois par mail de l'EVV, les adresses du listing soient cachées. La secrétaire, après s'être assurée que chacun.e recevait bien les mails envoyés, s'engage à le faire.

d) il a été demandé que les envois personnels (annonce de concert par exemple) ne soient pas fait à partir de « répondre à tous ».

e) Il est rappelé que la loi 11 février 2005, revue en 2015, sur l'inclusion des personnes handicapées est une obligation du groupe (ici l'Ensemble Vocal de Valence), envers la personne handicapée et non pas l'inverse. Il est donc demandé qu'une attention particulière soit accordée aux membres du chœur qui sont en situation de handicap (tenir les portes ouvertes par exemple).

La séance est levée à 22h20.

Le CA s'est réuni à l'issue de l'AG et a reconduit le bureau dans ses fonctions :

- Marie-Claire Cinier et Claire Florenson co-présidentes
- Marie-Hélène Sierra : trésorière
- Danièle Chaffanjon : trésorière adjointe
- Christianne Villette : secrétaire
- Anne-Karine Michelon : secrétaire adjointe

co-présidentes

Trésorière

Secrétaire

C.Florenson & MC Cinier

M.H Sierra

C. Villette

